

Paris, le 24 février 2023

Plan d'avenir du Gouvernement pour les transports : pour l'APVF, un signal positif si personne ne reste à quai

L'Association des Petites Villes de France (APVF) que préside Christophe Bouillon, ancien député de Seine Maritime et Maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie, prend acte avec satisfaction du plan d'avenir pour les transports, annoncé aujourd'hui par la Première ministre, Elisabeth Borne, à l'occasion de la remise officielle du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures (COI).

Depuis plusieurs années déjà, l'APVF alerte le Gouvernement sur la nécessité de s'attaquer aux défis de la mobilité du quotidien et de maintenir les petites lignes ferroviaires, leviers clés d'aménagement du territoire, d'accès aux services publics mais aussi de décarbonation des mobilités. L'APVF tient donc à saluer l'annonce de ce plan de 100 milliards d'euros en faveur des transports ferroviaires et du quotidien.

Face aux urgences écologiques, sociales et territoriales, l'APVF appelle cependant le Gouvernement à accélérer ses efforts sans attendre. L'horizon 2040 est trop éloigné, à l'heure où les Zones à Faibles Émissions Mobilités (ZFE) se déploient et suscitent des inquiétudes pour les élus locaux des petites villes.

L'APVF rappelle aussi que les petites villes ont été directement touchées par les successions de crises, toutes plus ou moins liées aux enjeux de mobilité : crise de Gilets jaunes mais aussi crise des prix de l'énergie qui fragilise fortement les ménages périurbains et ruraux pour qui les dépenses contraintes de transport sont particulièrement conséquentes.

L'APVF accueille donc favorablement les annonces du Gouvernement concernant le lancement des RER métropolitains, à la condition que ces derniers bénéficient concrètement aux habitants des zones périurbaines. Il est nécessaire que leur mise en œuvre associe réellement les élus locaux des petites villes afin de prendre davantage en considération les préoccupations sociales, économiques et environnementales des habitants des zones périurbaines.

L'APVF réaffirme ainsi la nécessité d'une véritable concertation sur ces sujets entre le Gouvernement et les élus locaux mais également entre les échelons de collectivités, dans le contexte de négociation des CPER.

Les maires des Petites Villes restent à la disposition des pouvoirs publics et des opérateurs pour travailler à l'amélioration et à la déclinaison territoriale et opérationnelle de ce plan.

Contacts Presse :

André ROBERT, Délégué général – 06 80 84 27 53 – arobert@apvf.asso.fr

Marie COULET, Conseillère – 06 05 39 54 09 – mcoulet@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

